

PREFET DE LA REGION OCCITANIE

*Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement Occitanie*

*Direction Energie Connaissance
Département Autorité Environnementale
Division Evaluation Environnementale Est*

Réf. Chr :

Nos réf. : 2017-005459

Affaire suivie par : Romain CUNNIET

romain.cunnet@developpement-durable.gouv.fr

Tél. – Fax : 04 67 15 68 12

Montpellier, le 20 septembre 2017,

Le Préfet de la Région Occitanie

à

Monsieur le Préfet de l'Hérault

Préfecture de l'Hérault
34 place des Martyrs de la résistance
34062 MONTPELLIER Cedex 2

Information relative à l'absence d'observations de l'autorité environnementale

**projet d'autorisation d'exploiter un entrepôt logistique sur la commune de Béziers déposé par
PITCH Promotion SA.**

Par courrier reçu le **19 juillet 2017**, vous m'avez transmis pour avis de l'autorité environnementale, le dossier d'autorisation d'exploiter un entrepôt logistique sur la commune de Béziers déposé par PITCH Promotion SA.

En application de l'article R.122-7 II du code de l'environnement, je vous informe de l'absence d'observations émises dans le délai de 2 mois à compter de la réception du dossier.

La présente information devra figurer dans le dossier soumis à enquête publique ou toute autre forme de consultation du public. Elle devra être rendue publique sur le site internet de l'autorité qui prends la décision d'autorisation du projet et fait l'objet d'une publication sur le site internet de la DREAL.

Pour le Préfet et par délégation,



Frédéric DENTAND
Directeur Adjoint DEC

